

UN-REDD
PROGRAMME



**Note
conceptuelle
Appuyer la
REDD+ à
assise
communautaire**

(MARS 2013)

UN-REDD PROGRAMME

Note conceptuelle

Appuyer la REDD+ à assise communautaire

Version préliminaire, 14 mars 2013

L'expérience nous permet d'affirmer que les organisations communautaires et les groupes de la société civile locale sont bien souvent les principales instances organisatrices et institutions normatives dans les régions rurales. De ce fait, il importe de s'intéresser de près au financement des activités à assise communautaire si l'on souhaite que les activités de REDD+ soient pertinentes et suscitent l'intérêt souhaité auprès des communautés les plus vulnérables et les plus marginalisées. Toute intervention au niveau local offre l'occasion concrète de tirer parti des capacités et des connaissances du milieu local que possèdent les populations autochtones et autres communautés tributaires des forêts. La polyvalence, la souplesse et la rapidité sont autant d'atouts supplémentaires de ces interventions, qui sont par ailleurs de véritables laboratoires à faible coût où définir la meilleure manière d'aborder la REDD+. Les approches à visée communautaire peuvent compléter les activités nationales de REDD+, les succès et les bonnes pratiques étant transposés à l'ensemble du pays.

Les populations autochtones et les communautés locales sont essentielles à la réussite de la REDD+ : depuis des siècles, elles jouent en effet un rôle historique et culturel dans la gestion durable des forêts, qui bien souvent sont situées sur leurs terres ancestrales et coutumières. Dans la participation équitable et efficace des peuples autochtones, des communautés tributaires des forêts et des populations marginalisées, comme les femmes et les pauvres, dans la gestion des ressources naturelles et les processus décisionnels concernant l'utilisation des terres, le recours à des mécanismes inadéquats risque de compromettre la concrétisation des avantages locaux, nationaux et mondiaux et la durabilité à long terme des investissements de REDD+.

Les consultations menées auprès des populations autochtones et des communautés locales, et leurs observations, ont continuellement mis en évidence une forte inquiétude vis-à-vis des incidences néfastes que pourraient avoir les activités de la REDD+ sur les droits, les terres et les moyens de subsistance, si elles venaient à être mal conçues ou déployées. Afin d'apaiser ces préoccupations, les pouvoirs publics et la société civile ont prévu des garanties dans le texte négocié de la CCNUCC ; dans ce contexte, le Programme ONU-REDD et le Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF) ont de concert élaboré des lignes directrices pour veiller à la protection des droits des communautés dans le contexte des activités de REDD+. Or, si la mise en œuvre de ces garanties et lignes directrices incombe principalement aux gouvernements nationaux, il appartient au Programme ONU-REDD et aux autres organismes d'aider à renforcer les capacités des pays et des communautés pour leur permettre d'adhérer à ces standards. Rappelons que le Programme ONU-REDD, dans le cadre de son Appui aux activités nationales de REDD+, assure déjà un soutien technique et des orientations aux pays en matière de gouvernance, de garanties et d'engagement des parties prenantes. Cette initiative, dite "REDD+ à assise communautaire" (CBR+, de l'anglais *Community-Based REDD+*) permettra au Programme d'aller encore plus loin dans l'appui aux activités de REDD+ sur le terrain.

La récente évaluation des besoins des pays (CNA, de l'anglais *Country Needs Assessment*), menée conjointement par le Programme ONU-REDD et le FCPF, plaide pour la CBR+ ; elle conclut en effet qu'il est urgent de renforcer la capacité des groupes communautaires et des ONG locales à participer à la REDD+, et qu'il appartient aux projets pilotes de REDD+ de doter la société civile des moyens de tester et d'apprendre¹. La CNA souligne également qu'il convient de veiller à ce que les populations autochtones et les autres communautés tributaires des forêts bénéficient de façon équitable de la valeur de la REDD+ ; dans les pays où l'intérêt politique suscité par la REDD+ serait en perte de vitesse lorsque ses avantages tardent à parvenir à la population locale, la démarche de CBR+ permettrait de surmonter cette difficulté. Par ailleurs, la CNA souligne combien il importe de mettre en pratique les garanties, le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause (CPLCC) et tout ce qui suscite un intérêt pour la REDD+ et représente une valeur pour les communautés locales.

Grâce à la CBR+, le Programme ONU-REDD peut aider les communautés à entreprendre elles-mêmes des activités, renforcer leurs capacités, échanger des informations, expérimenter des méthodologies, mettre au point des modèles de représentation et de participation, et concrétiser leur vision de la REDD+ dans le sens des buts et objectifs nationaux de la REDD+. Les décennies d'expérience de la FAO, du PNUE, du PNUD et du Programme de microfinancements (PMF) du FEM ont démontré que les actions à visée communautaire, amorcées et menées par les organisations locales, donnaient dans un nombre remarquable de cas d'excellents résultats en matière de développement au niveau local². Fort de cette riche expérience, le Programme ONU-REDD est particulièrement bien placé pour proposer des solutions innovantes dans cet espace des subventions communautaires.

D'autres bailleurs et organismes importants associés à la REDD+, avec lesquels la CBR+ collaborera étroitement, ont également reconnu l'intérêt de cette approche. Ainsi, le FCPF, le Programme d'investissement pour la forêt (FIP), le Mécanisme forêts et paysans (FFF) et le Programme d'application des réglementations forestières et gouvernance (FLEGT) de l'UE-FAO ont tous élaboré des mécanismes de subventions à l'intention des acteurs communautaires afin de stimuler l'action au niveau local dans les pays que soutiennent ces initiatives.

Objectifs visés

La CBR+ stimulera la préparation à la REDD+ dès ses débuts, en mettant des ressources et des capacités à la disposition des communautés, en habilitant ces dernières à participer à des activités

¹ Voir par exemple les trois passages suivants, extraits du résumé exécutif de l'évaluation des besoins des pays menée conjointement par le FCPF et le Programme ONU-REDD :

"Pour ce qui touche au partage des avantages et au processus de consultation et de participation, 86 pour cent des pays ont réclamé des procédures pour la consultation des parties prenantes, 73 pour cent ont sollicité des capacités afin d'améliorer la diffusion des informations auprès de ces dernières, 48 pour cent ont demandé que les expériences antérieures liées à la REDD+ soient évaluées, et 46 pour cent ont souhaité la mise en œuvre de mécanismes de résolution des conflits;"

"Dans tous les pays visités, notamment en Afrique et en Asie, le besoin urgent s'est fait sentir de renforcer les ONG et les groupements communautaires locaux, et d'améliorer leur capacité à participer à la REDD+ aux côtés des autorités décentralisées."

"Ceci est confirmé par la situation des pays d'Afrique et d'Asie, qui expriment le besoin de projets pilotes de REDD+, car ils offrent des possibilités d'essais et d'apprentissage, et parce qu'ils contribuent au ralliement des communautés locales..."

² [Évaluation conjointe du Programme de microfinancements du FEM, 2008](#)

nationales de REDD+, et en mettant à l'épreuve les grandes méthodologies et approches de la REDD+. Concrètement, le rôle de la CBR consistera à :

- initier l'action communautaire et renforcer les capacités en vue d'améliorer l'équité et l'efficacité dans la préparation à la REDD+ ;
- aider les pays à mettre en œuvre les garanties convenues à Cancún et les lignes directrices du Programme ONU-REDD, et assurer la participation pleine et efficace à la REDD+ des populations autochtones, de la société civile et des groupes marginalisés comme les femmes et les pauvres ;
- articuler ensemble et mieux coordonner l'octroi des subventions communautaires entre les grands axes du PMF que sont la biodiversité, le changement climatique et la dégradation des terres et les activités nationales de la REDD+ au titre du Programme ONU-REDD, en multipliant de ce fait les retombées et résultats éventuels ;
- encourager l'apprentissage et le partage des leçons tirées des expériences à l'appui de la REDD+ au sein des communautés.

Approche adoptée

La CBR+ constituera une initiative conjointe du PMF et du Programme ONU-REDD et visera à acheminer les fonds au profit des projets communautaires compatibles avec les approches des Programmes nationaux existants et/ou les stratégies nationales REDD+. Nourrie par la collaboration accrue entre le Programme ONU-REDD et le Fonds pour l'environnement mondial, la CBR+ sera cofinancée à part égale par le Programme ONU-REDD et le PMF, mobilisant les compétences opérationnelles et techniques respectives de ces deux programmes pour appuyer efficacement la mise en œuvre des activités de REDD+ au niveau local. Dans un souci de comprimer les coûts d'entrée et pour ne pas réinventer un mécanisme de décaissement alors qu'un modèle performant existe déjà, la CBR+ propose de s'appuyer sur la vaste expérience que possède le PMF sur le plan local, en mobilisant des fonds du PMF parallèlement à ceux du Programme ONU-REDD pour contribuer d'une manière plus systématique aux objectifs nationaux et mondiaux de la REDD+.

Les subventions, qui ne sauraient dépasser 50 000 \$US, devraient appuyer les activités destinées à lutter contre les facteurs de déboisement et de dégradation des forêts, à améliorer la définition des droits d'utilisation des terres, à explorer les mécanismes de répartition des avantages et à faire progresser la mise en œuvre de garanties applicables à la REDD+, parmi d'autres initiatives. Priorité sera donnée aux investissements consentis en faveur d'activités "sans regret", potentiellement bénéfiques quel que soit le rythme de la REDD+.

S'inspirer de manière coordonnée des approches et mécanismes en place : Des subventions communautaires sont disponibles pour les activités associées à la REDD+³ et sont en cours de programmation au titre du PMF, dont l'infrastructure nationale est solidement ancrée et qui œuvre depuis 20 ans auprès des communautés au travers des 14 500 projets communautaires qu'il finance dans 125 pays en développement. La CBR+ s'appuiera sur les Programmes nationaux du Programme ONU-REDD, sur l'expertise technique et les partenariats établis avec les principaux acteurs de la REDD+ dans le pays, et sur l'efficacité du PMF pour attribuer des financements et fournir toute une

³ Le PMF du PNUD/FEM dispose de fonds de contribution de 52,8 millions de dollars, à disposition entre le mois de juillet 2011 et le mois de juillet 2014 dans 30 pays partenaires du Programme ONU-REDD. Des fonds supplémentaires, destinés à d'autres pays partenaires, seront éventuellement disponibles via le PMF du PNUD/FEM.

gamme de prestations directement au niveau local, par l'intermédiaire d'un mécanisme de gouvernance décentralisé dans 125 bureaux de pays des Nations Unies, garantissant une responsabilité fiduciaire du plus haut niveau à l'échelon international. Les fonds du PMF seront canalisés vers les projets communautaires qui vont dans le sens des objectifs des Programmes nationaux REDD+, ce qui permettra aux parties prenantes de se familiariser avec les options et approches REDD+ et de les tester. Le Programme ONU-REDD pourrait cofinancer les subventions, faciliter la coordination au niveau national et encourager la gestion et les activités de diffusion des connaissances.

Mobilisation d'un cofinancement pour une approche « portefeuille » qui harmonise les subventions communautaires avec les priorités nationales et mondiales de la REDD : Les stratégies de CBR+ dans les pays seront formulées en veillant à ce que les activités communautaires concordent avec les buts et objectifs du Programme national. La CBR+ multipliera les fonds déjà disponibles pour l'engagement des parties prenantes et des activités de REDD+ par l'intermédiaire du PMF, et s'emploiera à en assurer la cohérence avec les approches des programmes nationaux. Elle y parviendra en élaborant de façon participative des critères nationaux visant à hiérarchiser les actions sur une base thématique et géographique, pour assurer la sélection des projets sur la base d'un cadre cohérent de préparation à la REDD+.

Sélection indépendante et participative des bénéficiaires de subventions communautaires : La CBR+ aura recours à un mécanisme bien implanté et particulièrement efficace, les comités directeurs nationaux (CDN) multipartites du PMF, lesquels ont été créés pour faciliter le processus d'octroi de subventions dans les pays où opère le PMF. Les CDN comprennent des représentants des pouvoirs publics, des populations autochtones, de la société civile et des Nations Unies qui examinent et approuvent les projets candidats au financement⁴. Au titre de la CBR+, les CDN s'élargiront pour accueillir les points focaux REDD+ nationaux et les experts issus des pouvoirs publics, des populations autochtones et de la société civile siégeant dans le groupe de travail (*taskforce*) ou le comité national REDD+, ainsi que ceux/celles possédant une connaissance particulière en matière sociale/de parité homme-femme. Des critères précis seront également créés, garantissant une sélection indépendante des projets candidats de façon à contribuer à impératifs de la préparation à la REDD+, au niveau local, national et mondial.

S'appuyer sur des actions antérieures au niveau local : La CBR+ soutiendra les pays et les encouragera à poursuivre la mise en œuvre des approches et méthodologies de REDD+, en dégagant des résultats fructueux sur le terrain au niveau local, par exemple grâce aux actions communautaires dans des chantiers clés de la REDD+, comme ceux cités plus haut ou d'autres tels que le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause (CPLCC), la résolution des conflits et le suivi participatif, autant de domaines où la mise en pratique de ces approches peut être renforcée et étendue, et dont les leçons peuvent être transmises aux autres pays. Ces actions devraient dans la mesure du possible être liées à la stratégie nationale REDD+.

Gestion systématique des connaissances : La CBR+ s'attachera systématiquement à générer des connaissances sur les solutions qui fonctionnent ou non parmi les applications locales de la REDD+. Guidé par cet objectif, chaque projet sera conçu de façon à tirer des enseignements clairs de l'évaluation de l'incidence des projets, les résultats et les leçons étant coordonnés et étayés,

⁴ Voir l'annexe 1 pour de plus amples informations

constituant ainsi un registre d'informations sur les résultats des projets financés par la CBR+. Ainsi, un cas d'étude de chaque projet générera des informations et des connaissances qui seront diffusées dans un réseau de communautés de la CBR+, ainsi que dans les réseaux mondiaux d'ONU-REDD et du PMF. Les portefeuilles de projets feront l'objet d'analyses qui seront transmises aux décideurs politiques compétents des secteurs de la foresterie, de l'environnement, des finances et du développement rural. Les études de cas et les analyses de portefeuille seront aussi rendues publiques sur le site Internet d'ONU-REDD. L'apprentissage sera renforcé par des échanges des connaissances à l'échelon local à mondial, et par divers supports périodiques de connaissance, lesquels seront reliés aux plateformes de connaissances existantes⁵.

Intensification de l'action sur une période de 3 ans pour une pérennité à long terme : Pendant sa première année de fonctionnement, la CBR+ portera en priorité sur six pays pilotes, soit deux pays par région du Programme ONU-REDD (Afrique, Asie-Pacifique et Amérique latine - Caraïbes). Les enseignements et les avancées réalisées au bout de la 1^{ère} année seront mis à profit afin d'étendre le bénéfice de la CBR+ à d'autres pays les 2^e et 3^e années. Lorsque les processus et les mécanismes auront été élaborés et mis à l'essai, la possibilité d'intégrer plus largement la CBR+ aux cadres nationaux de REDD+ est envisagée.

Gestion et supervision

Comité directeur au niveau mondial : un groupe de travail associé au Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD et constitué de représentants d'un pays du programme, d'un bailleur, des PA, d'organismes d'ONU-REDD et du PMF, qui se réunissent par téléconférence et en personne.

Comités directeurs nationaux CBR+ : les décisions en matière de sélection des bénéficiaires appartiendra aux comités directeurs nationaux CBR+, qui seront constitués du comité directeur national existant (CDN) du PMF, assisté d'un sous-comité REDD+ réunissant des représentants du gouvernement, des PA, des OSC et du Programme ONU-REDD⁶ siégeant au groupe de travail (*taskforce*) ou au comité national REDD+.⁷

Les CDN du PMF existent déjà et comprennent en général 8 à 15 représentants des PA, des OSC, du gouvernement, de la recherche, des bailleurs de fonds et des Nations Unies, dont une majorité de parties prenantes non gouvernementales. Les CDN se rencontrent selon les besoins, en moyenne une fois par mois ou tous les deux mois

Coordonnateurs nationaux du PMF (CN) : les coordonnateurs sont en poste et fourniront une aide technique aux organisations communautaires afin d'identifier et préparer les projets en vue du financement. Le CN soumet un portefeuille de propositions à l'examen et à l'approbation du CDN. Il

⁵ Par ex., l'espace collaboratif de travail ONU-REDD, la [Base de données d'études de cas de l'Equator Initiative](#) (en anglais) et le [Centre d'échange d'informations pour la coopération Sud-Sud](#) (en anglais)

⁶ Afin d'éviter une surreprésentation des organismes des Nations Unies au sein du CDN du CBR+, la ou les organisme(s) siégeant au comité représenteront les trois organismes ONU-REDD et examineront les propositions avec les autres organisations présentes dans le pays, permettant ainsi à l'ensemble des organismes ONU-REDD de s'exprimer lors des réunions du comité.

⁷ Selon la situation du pays et la présence des autres mécanismes subventionneurs concernés, la possibilité d'accueillir au sein du CDN du CBR+ des représentants de ces mécanismes (par ex., FCPF, FIP, FFF, FLEGT de l'UE-FAO) pourra être envisagée.

surveille l'exécution du projet et aide les organisations communautaires à résoudre les difficultés de mise en œuvre.

Catégories d'allocation de fonds

Le Programme ONU-REDD tirera parti de sa présence dans les pays, de ses rapports avec les acteurs nationaux de la REDD+ et de l'infrastructure mondiale de gestion des connaissances pour appuyer la mise en œuvre de la CBR+. Pour favoriser la coordination et fournir un cofinancement destiné à mobiliser les subventions du PMF au profit de la CBR+, le Programme ONU-REDD financera les activités de CBR+ suivantes :

1. Subventions : La vaste majorité des fonds de la CBR+ sera attribuée aux projets locaux œuvrant à lutter contre les facteurs du déboisement et de la dégradation des forêts, à améliorer la définition des droits fonciers, à examiner les mécanismes de répartition des avantages et à faire progresser la mise en œuvre des garanties de la REDD+. Ces fonds pourraient également servir à soutenir l'effort de sensibilisation et le partage des informations, le renforcement des capacités, l'établissement de réseaux et d'institutions, la promotion, l'intégration et l'amélioration des politiques (voir le tableau 1). Les subventions contribueront à mobiliser et à compléter des investissements multilatéraux du Programme ONU-REDD, du FCPF, du FIP et autres, quand les circonstances le permettent.
2. Facilitation des processus nationaux pour créer des cadres nationaux de CBR+ : Les fonds seront octroyés pour faciliter le déroulement des processus nationaux en vue d'orienter les activités de la CBR+ et garantir les meilleures retombées pour les processus de REDD+. L'organisation d'ateliers, au niveau national et infranational, sera encouragée afin de susciter des cadres nationaux de CBR+ bien définis qui entoureront l'octroi des subventions.
3. Échange des connaissances au niveau régional et communautaire : Pour promouvoir l'apprentissage et les échanges entre les communautés, les pays et les régions, il est envisagé d'appuyer des échanges Sud-Sud afin d'étudier et partager les enseignements retenus des activités de la CBR+. À cette fin, une collaboration avec l'Initiative internationale de la Norvège sur le climat et forêt (NICFI), qui a des aspirations analogues en matière de gestion et de partage des connaissances, est proposée.
4. Gestion des connaissances : Le Programme ONU-REDD assurera une fonction de gestion des connaissances à l'appui de la CBR+ ; à ce titre, il entreprendra une synthèse des enseignements tirés, mettra au point des produits et outils de communication, et diffusera les résultats ainsi suscités.
5. Fonction de coordination mondiale : Le Programme ONU-REDD, en collaboration avec le PMF, remplira une fonction de coordination globale pour assurer la cohérence entre les diverses activités de la CBR+ au niveau national dans différents pays, et pour gérer le portefeuille mondial des activités de CBR+, tout en coordonnant les activités d'engagement des parties prenantes financées par l'ONU-REDD, le FCPF, le FIP et la NICFI au titre des Programmes nationaux et de l'appui ciblé.

Tableau 1 : Exemples de la contribution de la CBR+ aux phases I et II de la REDD+

Étape de la REDD+	Objectifs de la CBR+	Exemples d'activités de la CBR +	Résultats escomptés
REDD+ PHASE I – Élaboration et préparation			
Lancement de la préparation à la REDD+ : Élaboration du document R-PP et/ou stratégie nationale REDD+ et premières consultations	<ul style="list-style-type: none"> Examen des questions concernant les droits, l'engagement et les garanties des populations autochtones, des communautés locales et des groupes marginalisés, comme les femmes et les pauvres Consultations initiales auprès des populations autochtones et de la société civile pour esquisser et valider le R-PP ou la stratégie REDD+ définitifs 	<ul style="list-style-type: none"> Activités initiales de renforcement des capacités en faveur des principales parties prenantes nationales et infranationales, entreprises par des groupes de peuples autochtones/OSC Examens des questions de régime et de droits fonciers nationaux et locaux par les populations autochtones et des organisations de la société civile, à intégrer aux documents R-PP nationaux Organisation de consultations infranationales au sujet des R-PP, du CPLCC et d'autres processus REDD+ Formation des formateurs à la REDD+ Établissement de réseaux de communautés et amélioration des structures de participation 	<ul style="list-style-type: none"> Les parties prenantes parmi les populations autochtones et la société civile seront dotées d'une meilleure compréhension des questions liées à la REDD+, et participeront efficacement aux premières activités de consultation. Le R-PP contiendra des analyses des questions clés relatives aux droits, notamment les risques et opportunités que présente la REDD+, qui reflètent dans l'ensemble les aspirations des parties prenantes Le R-PP reflètera plus fidèlement les aspirations et préoccupations des parties prenantes, et aura plus de chances d'être avalisé et appuyé par les parties prenantes lors de sa phase de mise en œuvre
Mise en œuvre des activités de préparation à la REDD+	<ul style="list-style-type: none"> Vaste renforcement des capacités et consultations avec les parties prenantes tributaires des forêts et les populations marginalisées Élaboration participative de politiques et de mesures REDD+ clés, à savoir : garanties, systèmes de répartition justes et équitables des avantages, systèmes de surveillance des forêts et du carbone, systèmes de règlement des litiges 	<ul style="list-style-type: none"> Activités de renforcement des capacités au profit des populations autochtones, des communautés locales, des ONG et des populations marginalisées pour mieux comprendre la REDD+ et les questions qu'elle soulève Activités pilotes conduites par les communautés en vue de tester et de préciser les approches en faveur de la REDD+ au niveau communautaire. Quelques exemples : les activités participatives de surveillance des forêts, les projets pilotes sur le CPLCC et la répartition des avantages, la recherche d'autres moyens de subsistance durable, la cartographie des domaines et des droits ancestraux, les revendications territoriales et 	<ul style="list-style-type: none"> Les parties prenantes clés pourront participer plus efficacement à la REDD+, grâce à une meilleure connaissance des questions qu'elle soulève Mise au point de méthodologies testées sur le terrain pour l'exécution de la REDD+ au niveau des communautés et susceptibles d'être associées aux systèmes REDD+ nationaux, puis transmises/élargies. Formulation d'observations techniques sous l'égide des communautés prises en compte dans le développement des politiques et mesures nationales clés de REDD+.

		<p>d'utilisation des terres, et la reconnaissance des droits.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Établissement de réseaux de communautés et amélioration des structures de participation • Élaboration de supports utilisables localement pour faire connaître les concepts et aspects de la REDD+. • Élaboration de mécanismes locaux de résolution des conflits. 	
REDD+ PHASE 2 – Mise en œuvre des stratégies nationales REDD+			
<p>Mise en œuvre des politiques et des mesures proposées dans les stratégies nationales REDD+</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre participative de politiques et de mesures REDD+ applicables aux garanties, aux systèmes de répartition des avantages, aux systèmes de surveillance des forêts et du carbone, aux systèmes de règlement des litiges • Mise en œuvre des activités de démonstration de la REDD+ 	<ul style="list-style-type: none"> • Implication des populations autochtones et de la société civile dans la mise en œuvre, le suivi, la notification et la vérification des politiques pertinentes, par ex. les systèmes d'informations sur les garanties, les systèmes de répartition des avantages, les systèmes de surveillance des forêts et du carbone, le CPLCC et les systèmes de règlement des litiges • Des initiatives pilotes en gestion communautaire des forêts visant les facteurs du déboisement; une meilleure gestion de l'utilisation des terres; des moyens de subsistance alternatifs. • Activités de démonstration menées par les communautés, par ex. méthodologies de gestion participatives pour la protection des forêts et la prévention du déboisement 	<ul style="list-style-type: none"> • Des modèles de REDD+, sous la conduite de parties prenantes, peuvent orienter les politiques et faciliter et appuyer la mise en œuvre efficace de la REDD+

Exemple possible d'octroi de subventions : la REDD+ sous la conduite des populations autochtones au Mexique

Le projet U'yool'ché A.C. du PMF du FEM a débuté en 2006, grâce à l'intérêt que portaient les communautés autochtones au développement de techniques de piégeage du carbone dans la zone maya.

Le but du projet est de trouver un autre moyen de financer les activités de conservation des forêts, en étudiant le financement du carbone, et de créer des méthodologies visant à élargir cette approche à toute la région du couloir de Sian Ka'an à Calakmul. Les subventions octroyées par le PMF ont aidé la création d'une méthodologie de gestion participative pour la préservation de la forêt, d'éviter le déboisement et de contribuer au processus de certification du crédit carbone. L'exemple de ce projet, qui illustre la manière dont les communautés locales peuvent s'engager en faveur de la REDD+, pourrait être repris et amplifié par d'autres communautés locales.

Critères proposés pour la sélection des pays pilotes :

- Un PMF établi
- Un Programme national ONU-REDD existant ou d'autres pays partenaires d'ONU-REDD
- Un fort potentiel au regard des incidences et avantages de la REDD+
- Un processus national REDD+ en cours, étayé soit par:
 - un mécanisme national de coordination REDD+ opérationnel;
 - des antécédents de dialogues, événements, activités, etc, menés à propos de la REDD+;
 - des gages de travaux d'analyse sur la REDD+ dans le pays; ou
 - un engagement politique envers la REDD+.
- Une large représentation géographique (sous-régions, par ex. : Afrique anglophone, Afrique francophone, Amérique latine, Amérique centrale et Caraïbes, Asie, Pacifique) et/ou possibilité de devenir un modèle régional
- Un ensemble de pays à différentes étapes de développement de la REDD+ (voir le tableau 1, p. 4)
- Si possible, au moins un pays où sont présents le FCPF ou le FIP, ainsi que le Programme ONU-REDD.

ANNEXE I

À savoir sur le Programme de microfinancements du FEM

Pendant deux décennies, le PMF a œuvré auprès des communautés dans le monde entier pour lutter contre les problèmes environnementaux les plus graves, soutenant plus de 14 500 projets communautaires dans 125 pays, dont 39 des pays partenaires participant au Programme ONU-REDD. Depuis sa création il y a 20 ans, le PMF a investi plus de 450 millions de dollars et mobilisé un volume de financement analogue. Les principaux domaines d'activité du programme sont la réduction des changements climatiques et l'adaptation à ces changements, la conservation de la biodiversité, la protection des eaux internationales, la réduction de l'incidence des polluants organiques persistants et la prévention de la dégradation des terres.

Le PMF l'a démontré avec succès : pour initier des changements et conférer des avantages environnementaux à l'échelle mondiale, il est essentiel d'appuyer les efforts des communautés en vue de se doter de moyens de subsistance plus pérennes. Le PMF est en effet guidé par la conviction que les problèmes environnementaux mondiaux ne sauraient être résolus qu'en associant les populations locales et qu'en veillant à ce que les communautés jouissent des avantages et s'approprient le processus. L'expérience du PMF prouve que des financements modestes suffisent aux membres des communautés locales à entreprendre des activités qui auront un impact considérable sur leur vie et leur environnement, sans compter les avantages sur le plan mondial, contrairement aux interventions de développement "descendantes" et tributaires des experts.

Le PMF a mis au point une impressionnante infrastructure nationale pour soutenir l'octroi de subventions dans les pays. Tous les PMF nationaux disposent d'un CDN (comité directeur national) volontaire, lequel représente l'élément central du PMF et le principal contributeur du programme, et qui en supervise le déroulement. Ce comité, principalement constitué d'organisations de la société civile, comprend également des représentants des pouvoirs publics, du milieu de la recherche, des organisations des populations autochtones, du secteur privé et des médias. Il juge si les propositions de subventions sont viables et satisfont les critères du PMF, et envisage le type d'appui technique nécessaire à la mise en œuvre. Il est aussi chargé d'approuver définitivement les subventions, d'organiser les visites de suivi et d'évaluation sur les sites des projets, de prodiguer des conseils, d'assurer le suivi et l'évaluation idoines, d'aider à identifier, répartir et répéter les projets du PMF menés à bien, d'utiliser et de promouvoir le PMF au niveau national et international. Pour davantage d'informations, veuillez consulter le site : <http://www.sgp.undp.org/> (en anglais).

Contexte du Programme ONU-REDD

Le Programme ONU-REDD est l'initiative de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées au déboisement et à la dégradation des forêts (REDD) dans les pays en développement. Le Programme, lancé en 2008, s'appuie sur le rôle fédérateur et les compétences techniques de la FAO, du PNUD et du PNUE. Il appuie les processus conduits au plan national dans 46 pays partenaires, allant de l'Afrique, l'Asie-Pacifique et l'Amérique latine, de deux façons : (i) en soutenant directement la conception et la mise en œuvre des Programmes nationaux ONU-REDD ; et (ii) en apportant un appui supplémentaire à l'action REDD+ nationale, sous la forme d'approches, d'analyses, de méthodologies, d'outils, de données et de bonnes pratiques en commun. En

janvier 2013, le montant total des financements pour ces deux sources d'appui aux pays dépassait 160 millions de dollars.

L'appui du Programme ONU-REDD à la participation et à l'inclusion de la société civile, des populations autochtones et d'autres parties prenantes à la REDD+ au sein des communautés ne date pas d'hier. Conscient dès sa création, en 2008, de l'importance de ces acteurs, le Programme ONU-REDD a veillé à la participation des représentants des populations autochtones et de la société civile dans son instance dirigeante, et a mis en place un domaine d'activité consacré à l'engagement des parties prenantes. Élaborant directement avec les pays des pratiques efficaces d'implication et d'engagement dans les activités nationale de REDD+, tout en créant des principes, standards et lignes directrices au niveau mondial, le Programme ONU-REDD a contribué à établir des mécanismes d'engagement des parties prenantes dans les pays et à influencer l'opinion générale sur des questions aussi déterminantes que les garanties sociales et environnementales de la REDD+, et le CPLCC (consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause).

Le Programme ONU-REDD possède une solide présence dans les pays, disposant au niveau régional et national d'un personnel qui appuie sur place les actions de REDD+ : élaboration des stratégies, politiques et activités de REDD+ dans 16 pays bénéficiant d'un soutien financier direct du Programme ONU-REDD, et appui technique à 28 autres pays partenaires. Les excellents rapports professionnels qu'entretient le Programme avec des principaux acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux participant à la REDD+ devraient faciliter l'articulation entre la CBR+ et, plus largement, l'environnement politique et opérationnel de la REDD+ dans les pays. Ceci permettra à la CBR+ d'atteindre son but : s'inscrire dans un cadre d'action plus cohérent susceptible d'aboutir à de meilleurs résultats et d'assurer le transfert et l'intensification des activités, tout en soutenant le partage effectif des connaissances entre les divers pays grâce aux structures solides du Programme ONU-REDD sur le plan national et international. Pour de plus amples informations, consulter le site : <http://www.un-redd.org>